

# L'INFO PAYSANNE

 Le journal d'informations de la Confédération paysanne de l'Aveyron  
N° 216 - Hiver 2024

## ÉDITION SPÉCIALE MOBILISATION PAYSANNE

### ÉDITO

### COLÈRE PAYSANNE : QUOI EN FAIRE ?

C'EST À LA MI-JANVIER QUE LA COLÈRE DES PAYSANS A DÉBUTÉ, EN ARIÈGE. POUR NOUS, À TRAVERS CETTE MOBILISATION, LE MONDE AGRICOLE MET EN LUMIÈRE UN SCANDALE : LES PAYSANS NE VIVENT PLUS DE LEUR TRAVAIL ALORS QUE LES PRIX DE L'ALIMENTATION EXPLOSENT.

Pourquoi ? Parce que les richesses sont captées par la finance, les industries de l'agroalimentaire, y compris nos coopératives, et par la grande distribution dont les marges atteignent des records. Les patrons de l'agroalimentaire dont fait partie le président de FNSEA, M. Arnaud Rousseau et les patrons de la grande distribution s'allient pour tirer vers le bas la rémunération des agriculteurs.

Doit-on se résoudre, comme le prône la FNSEA, à produire toujours plus pour compenser ces prix bas ? Alors que depuis cinquante ans, la superficie des exploitations a été multipliée par quatre et le nombre de paysans a été divisé par quatre... Non et re-non.

Suite aux annonces gouvernementales du 1<sup>er</sup> février 2024, en l'absence de réponses concrètes sur le revenu et la sortie du libre-échange, la Confédération paysanne a alors appelé à poursuivre les mobilisations. Mais les ridicules annonces conjointes de M. Attal et de M. Rousseau n'arrivent pas à masquer les conclusions de ces quelques semaines : une fois encore la colère paysanne aura été l'instrument du complexe agro-industriel (FNSEA en tête) pour imposer des mesures qui ne concernent qu'à la marge l'Aveyron (jachère 4 %, mise en pause du plan Écophyto).

La FNSEA a obtenu « plus de contrôles » sur la loi EGALIM, mais nous savons bien qu'elle est inefficace : nous avons demandé des prix planchers et un contrôle des marges de la grande

distribution, la FNSEA s'y est opposée ! Or aujourd'hui la FDSEA/JA Aveyron réclament ces prix planchers !

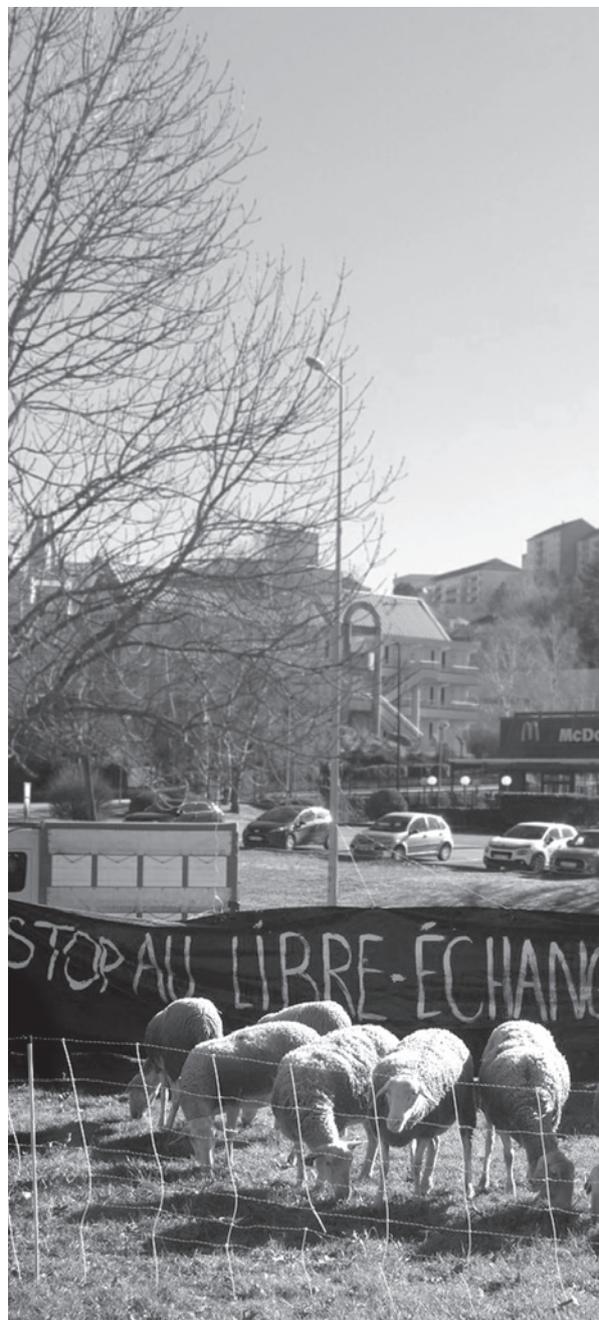
Certes nous sommes confrontés à une énorme quantité de normes, mais le problème est la concurrence des produits du marché unique européen et des accords de libre-échange à l'international. Nos prix de productions lait, viande, légumes, miel n'atteindront jamais celui des pays importateurs. Alors instaurons des prix minimum d'entrée pour protéger nos filières !

La transition écologique nécessaire à la pérennité de notre production ne se fera pas sans l'assurance d'un revenu convenable. Nous l'avons vu sur les barrages, les français sont avec nous. La population veut une alimentation de qualité, des campagnes vivantes et entretenues avec respect grâce au monde agricole. Cela veut dire des paysans qui puissent vivre avec un revenu digne et un maintien des services publics de proximité.

Notre colère, légitime doit servir à revoir le modèle en profondeur, pas avec des mesurette comme celles portées par la FNSEA.

Nous voulons une PAC plus juste pour toutes et tous. Nous voulons des revenus décents avec des prix minimums d'entrée sur le territoire français, des prix planchers d'achat de nos productions par les transformateurs et la grande distribution.

**Avec l'agriculture paysanne, bâtissons la souveraineté alimentaire !**



Occupation du rond-point de la Gineste à Rodez.  
(Photo Conf'12)

## MOBILISATIONS DE LA CONF'12 EN JANVIER & FÉVRIER 2024

BIEN QUE LA MOBILISATION N'AIT PAS ÉTÉ INITIÉE PAR NOTRE SYNDICAT, NOUS SOMMES VITE RENTRÉS DANS LA BATAILLE POUR FAIRE ENTENDRE LA DIVERSITÉ DU MONDE AGRICOLE ET RAPPELER LE VRAI PROBLÈME À NOS YEUX : LE REVENU PAYSAN ET NON L'EXISTENCE DE NORMES

**24 JANVIER** OBTENTION EN URGENCE D'UNE RENCONTRE AVEC LE PRÉFET POUR EXPOSER NOS REVENDICATIONS.

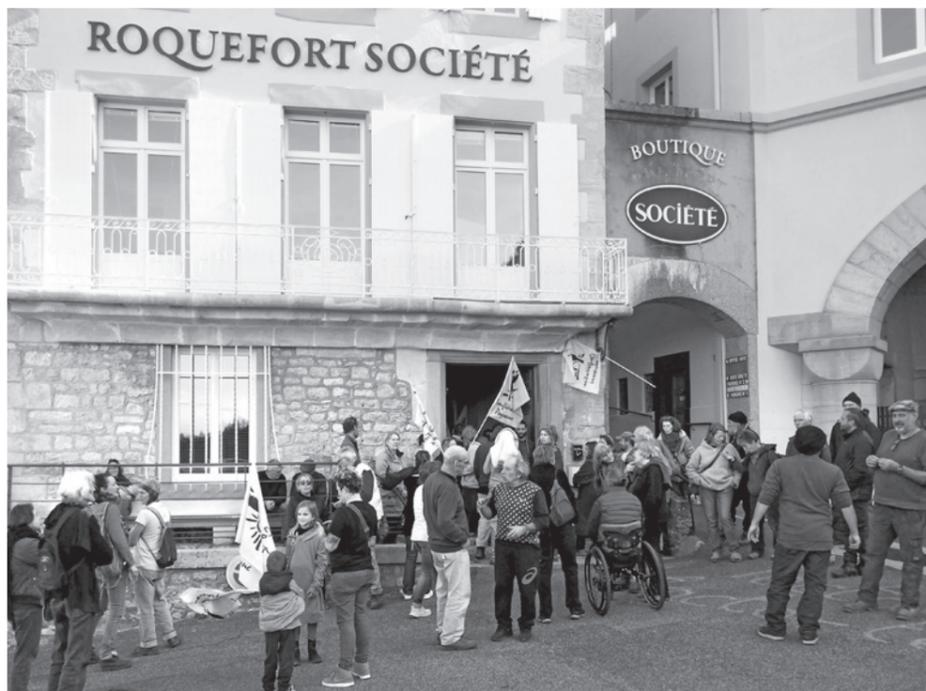
**25 ET 26 JANVIER** OCCUPATION DU ROND-POINT DE LA GINESTE À RODEZ.

Nous avons déversé notre laine devant un McDo de la ville pour dénoncer le fait de se faire berner depuis des dizaines d'années, victimes des politiques économiques ultra libérales menées par l'État et l'Union Européenne, en cogestion avec la FNSEA au niveau national.

Par nos actions nous avons réclamé :

- **l'arrêt définitif des négociations de l'accord de libre-échange** UE-Mercosur, un moratoire sur tous les autres accords commerciaux en négociation et un réexamen de tous les accords en vigueur, concernant la concurrence déloyale engendrée par cette politique de libre-échange, y compris au sein de l'Union Européenne ;
- **une loi interdisant strictement l'achat de nos produits agricoles en dessous de leur prix de revient.** La loi espagnole sur les chaînes alimentaires est ainsi un exemple possible d'instauration de prix planchers ;
- **de véritables moyens d'accompagnement à la transition agro-écologique** à la hauteur des enjeux climatiques et des besoins des paysan.nes.

Nous tenons également à mettre en garde contre l'extrême-droite qui instrumentalise les difficultés des agricultrices et agriculteurs. Rappelons simplement qu'en novembre 2023, la majorité du groupe parlementaire d'extrême droite au Parlement Européen a voté pour l'accord de libre-échange entre l'UE et la Nouvelle-Zélande.



Occupation des bureaux de Société le 21 février. (Photo Conf'12)

**26 JANVIER** LA CONF' SE MOBILISE POUR SOUTENIR LES APICULTEURS FACE AUX DIFFICULTÉS DE COMMERCIALISATION !

Une cinquantaine d'apiculteurs et apicultrices, et des sympathisant.e.s, se sont rendu.e.s au Leclerc de Sébazac où ils ont mené une action de transparence sur les produits de l'apiculture. Nos adhérents ont retiré des rayons l'ensemble des miels issus de l'importation et dont l'origine n'est pas claire. Il s'agissait, dans un contexte où le miel arrive sur le sol européen à 1,80 € le kilo, c'est-à-dire bien en dessous des coûts de production des apiculteurs français, de sensibiliser d'une part les consommateurs sur la provenance des miels qu'ils achètent et d'autre part les pouvoirs publics sur la détresse professionnelle dans laquelle se trouve les apiculteurs français qui n'arrivent pas à vendre leur production !



Action de transparence sur les produits de l'apiculture le 26 janvier. (Photo Conf'12)

**2 FÉVRIER** ACTION CONTRE LA GRANDE DISTRIBUTION !

Les paysan.ne.s de la Confédération paysanne Aveyron ont décidé de mener une action contre Leclerc, leader de la grande distribution en France, symbole de l'agrobusiness, qui écrase nos marges tout en enrichissant ses grands patrons : 4,7 Milliards, voilà la fortune personnelle de Michel Edouard Leclerc ! 150 personnes, paysans, citoyens, militants d'ATTAC et de Solidaires, ainsi que des élus se sont rassemblés devant le supermarché. Un marché paysan avec des produits locaux et de qualité a été monté et a servi de support pour discuter avec les consommateurs et dénoncer les marges de la grande distribution. Les militants ont mis en place un barrage-filtrant entraînant une diminution drastique de la fréquentation et une fermeture précoce du magasin.

**5 ET 8 FÉVRIER** PARTICIPATION À DES RÉUNIONS À LA DDT AVEC LE PRÉFET ET LA PROFESSION AGRICOLE SUR LA QUESTION DE LA SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE.

**21 FÉVRIER** ACTION CONTRE LACTALIS, PRÉDATEUR DE LA VALEUR DU TRAVAIL PAYSAN DANS NOTRE DÉPARTEMENT.

Le Roquefort est une AOP de renommée internationale. C'est un territoire qui produit un lait de qualité de façon vertueuse et qui est le moins bien payé en Europe. Nous protestons notamment contre le prix d'achat du lait par le groupe agro-industriel Lactalis qui détient Roquefort Société : prix en dessous du coût de production pour beaucoup d'éleveur.se.s. L'AOP a perdu 420 points de collecte en 10 ans, les fermes ne survivent pas, se reconvertissent ou partent à l'agrandissement.

100 personnes se sont retrouvées pour un pique-nique géant sur le rond-point de Lauras. Rond-point stratégique car entouré des frigos des industriels de Roquefort dont ceux de Société. En début d'après-midi, les paysans ont occupé les bureaux de Société pour demander une entrevue avec la direction, entrevue accordée, où nous avons demandé une revalorisation du prix du lait, nous attendons les suites.

En parallèle une action nationale de la Confédération paysanne voyait des paysans occuper le siège mondial de Lactalis à Laval pour dénoncer les pratiques du n° 1 mondial du lait.

Nous avons demandé une revalorisation immédiate du prix du lait à la hauteur des demandes des Organisations de Producteurs !

## JAMAIS LA TRAHISON DES REPRÉSENTANTS SYNDICAUX DE LA FNSEA-JA N'A ÉTÉ AUSSI ÉVIDENTE VIS-À-VIS DE SES PROPRES ADHÉRENTS

L'arnaque du GNR pourtant à peine voilée n'était rien à côté de ce qui s'est annoncé le 15 février. Les lois Egalim 1 et 2 ne protègent pas notre revenu ! Elles ne contrôlent pas non plus les marges de l'agro-industrie et de la grande distribution. C'est ce que le tandem FNSEA-Gouvernement laisse croire pour évacuer la discussion des prix planchers. La FNSEA refuse en effet de donner accès aux médias et à ses adhérent.e.s l'ensemble des revendications portées au gouvernement.

Le duo FNSEA-JA, aux manettes depuis des décennies, ment à ses adhérents en portant des revendications sur ces deux tableaux. Les mesures négociées en catimini par ce duo avec le

gouvernement, focalisées sur les normes et la dérégulation, vont en réalité mettre encore davantage en concurrence les paysan.nes les uns contre les autres et les faire disparaître. Cette contradiction dans leur double discours est insurmontable et cause notre perte.

**Veulent-ils réellement interdire la vente à perte de nos produits agricoles, ce qu'EGALIM ne fait pas ? Veulent-ils vraiment stopper tous les accords de libre-échange ?**

**La réponse est non. L'intérêt d'Avril, des grosses coopératives, du Crédit Agricole et consorts sont contraires à ces solutions concrètes de protection économique des paysan.nes. Nos collègues doivent en prendre conscience !**

## À LA TÊTE DE LA FNSEA, QUI EST ARNAUD ROUSSEAU, LE BUSINESSMAN QUI VOULAIT PASSER POUR UN PAYSAN ?

**Arnaud Rousseau - Commune de Trocy-en-Multien, Seine-et-Marne.**

Subventions publiques des 4 Sociétés Civiles d'Exploitation Agricole (SCEA) sur environ **700 hectares** :

- SCEA Ferme St-Laurent : 54 405 €
- SCEA du Haut-Pays : 83 211 €
- SCEA du Moulin à Vent : 40 389 €
- SCEA de la ferme du Ru : 44 168 € (commune de St-Mesmes)

En outre, il y a bien sûr, GFA, SCI, ETA (Entreprise de Travaux Agricoles) et pour couronner le tout une holding nommée SPONDEO. Grâce à ces 4 sociétés, il détourne ainsi l'aide aux 52 premiers hectares en la multipliant par 4. Soit 208 hectares, ce qui représente plus de 10 000 € de paiement sur les premiers hectares !

**TOTAL AIDE PAC campagne 2021/2022 = 222 173 €.**

Arnaud Rousseau est administrateur ou dirigeant d'une **grosse quinzaine d'entreprises**, de holdings et de fermes : directeur de la multinationale Avril (Isio4, Lesieur, Matines, Puget, etc.), administrateur de la holding du même nom, directeur général de Biogaz du Multien, spécialisé dans la méthanisation, administrateur de Saipol, leader français de la transformation de graines en l'huile, président du conseil d'administration de Sofiprotéol, qui finance des crédits aux agriculteurs.

**La liste est longue.**

**Total de sa rémunération par le groupe Avril : 122 000 € en 2022 !**

En outre, en tant que président de la FNSEA, Monsieur Rousseau perçoit des indemnités confortables. On comprend une nouvelle fois, le peu de motivation de la FNSEA à porter des actions sur le contrôle du fait sociétaire et sur les questions de fiscalité !

**Paysans aveyronnais, pouvez-vous avoir confiance en un businessman pour vous représenter ? Que connaît-il de notre quotidien ?**

# L'INFO PAYSANNE

Le journal d'informations de la  
Confédération paysanne de l'Aveyron

Association pour  
l'Information dans les  
Campagnes

## Rédaction

ASPIC, 7 côte d'Olemps, 12510 Olemps  
Tél. : 05 65 67 44 98

## Directeur de publication :

Jacques Debarros

## Mise en page :

Muriel Flouriot

## Dépôt légal :

1<sup>er</sup> trimestre 2024

## Impression :

Imprimerie du Progrès - St-Affrique

CPPAP : 1122G80085

ISSN : 2495-8387



## CONFÉDÉRATION PAYSANNE DE L'AVEYRON

Maison des Paysans  
7 côte d'Olemps 12510 Olemps  
confaveyron@wanadoo.fr

Retrouvez-nous sur :

facebook /confaveyron

**confaveyron.org**

## ET LA COORDINATION RURALE DANS TOUT ÇA ?

La Coordination Rurale est un syndicat qui n'est en rien dans une logique de changement de modèle, mais seulement de prise de pouvoir. Elle est dans une logique ultra-corporatiste, avec des bases idéologiques proches de l'extrême-droite. Dans certaines productions, elle a un discours pro-régulation comme dans le lait, mais elle est extrêmement libérale sur d'autres territoires et productions comme les céréales.

Avec la Coordination Rurale, pas question de régulation du foncier, de répartition des communs et des aides. Elle a ainsi eu comme positionnement de refuser toute discussion concernant la réforme de la PAC.

## MAIS QUI A PEUR DES TARIFS MINIMUMS D'ACHAT OU PRIX PLANCHERS ?

« Fausse bonne idée », « soviétisme », « sortie du chapeau », « prix planchers pour revenus plafonds », etc. Il n'aura fallu que quelques heures pour que la seule mesure réellement structurelle proposée par le gouvernement après quatre mois de crise soit caricaturée, dénaturée ou disqualifiée ! Mais par qui au fait ? Les éditorialistes libéraux, les responsables de grands groupes alimentaires, les patrons de la FNSEA et de la CR, pas très surprenant...

La Confédération paysanne s'est engagée depuis le début de la crise avec comme principale revendication : défendre le revenu des paysan.ne.s. Pour cela nous n'avons cessé de désigner auprès des décideurs et de démontrer par nos actions, qui sont les véritables prédateurs de nos revenus : **le complexe agro-industriel dans son ensemble qui se gave sur notre dos !**

Défendre le revenu c'est d'abord défendre le prix d'achat de nos produits et bien sûr agir sur les charges. Depuis des dizaines d'années le rapport de force dans la négociation des prix n'est pas en notre faveur. Cela a été constaté dans tous les travaux qui ont mené aux lois EGALIM, certes imparfaites et partiellement appliquées mais qui ont néanmoins constitué une avancée.

### Il faut donc passer un cran supplémentaire : instaurer des tarifs d'achats minimums pour nos produits.

C'est d'abord un principe : faire que le prix payé aux paysan.ne.s ne soit pas ce qui reste après que tout le monde ait pris sa marge, mais au contraire un prix qui permette de couvrir les coûts de production, la rémunération du travail et la protection sociale. Juste exiger ce à quoi ont droit tous les autres secteurs économiques !

Bien sûr ce dispositif doit être complété par d'autres mesures et en particulier des prix minimums d'entrée sur le marché national, mais prétendre défendre le revenu sans s'attaquer à la formation des prix est un mensonge !

Cela revient évidemment à s'attaquer au sacro-saint dogme ultralibéral en vigueur sur les marchés agricoles européens et internationaux et cela gêne évidemment certains responsables et agro-managers qui profitent du système.

Alors il va falloir un peu de cohérence : si nous voulons réellement « arrêter de marcher sur la tête », si nous voulons réellement défendre un revenu avec « des prix plutôt qu'avec des primes », comme nous l'avons tous et toutes entendu et dit dans les actions de terrain, il faudra être en capacité d'imposer nos prix.

**Cela passera par un dispositif législatif intégrant la notion de prix plancher !**

